

DECLARATION DE SITUATION

Demande de ressources

Nom et prénom : _____

Numéro Adhérent : _____

Offre Adhérent : Régime complémentaire MAEE

Veillez cocher la case correspondant à votre situation **et nous retourner les pièces justificatives demandées** par courriel à l'adresse bgd@maee.fr ou par courrier.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, merci de nous indiquer vos coordonnées :

Téléphone Portable : _____

Adresse mail personnelle : _____

→ Vous êtes en activité :

- Sans changement : joindre votre dernier bulletin de salaire.
- Changement d'affectation intervenant avant le 31 décembre de l'année en cours :
Date de votre changement d'affectation : _____
 Départ à l'étranger Retour en Centrale Poste à poste
Un gestionnaire prendra contact avec vous afin de vous communiquer les éléments à nous faire parvenir pour la mise à jour de vos couvertures et garanties.
- Congé de formation rémunéré : joindre l'arrêté de congé en cours de validité et le dernier bulletin de salaire.
- Contractuel de droit public ou privé : joindre la copie du contrat de travail en cours de validité et du dernier bulletin de salaire.

→ Vous êtes en cessation temporaire d'activité sans rémunération du Ministère :

- Sans changement : joindre votre arrêté de congé et/ou de disponibilité (congé parental, convenance personnelle, ...) en cours de validité.
- Vous avez repris ou vous reprendrez votre activité avant le 31 décembre de l'année en cours :
Date de votre reprise d'activité : _____
Un gestionnaire prendra contact avec vous afin de vous communiquer les éléments à nous faire parvenir pour la mise à jour de vos couvertures et garanties.

→ Vous n'avez plus de relation contractuelle avec le MEAE ou avez achevé votre mission de service public à l'étranger :

- Vous étiez contractuel : joindre votre justificatif de fin de contrat.
- Vous étiez titulaire d'un autre Ministère en mission de service public à l'étranger : joindre votre justificatif de fin de mission.

Dans les deux cas, votre offre sera résiliée à la date de fin de contrat ou de fin de mission de service public à l'étranger.

→ Vous passez à la retraite ou percevez une pension d'invalidité :

- Vous êtes passé ou vous passerez à la retraite avant le 31 décembre de l'année en cours :
joindre votre titre de pension de la Fonction publique ainsi que vos titres de pension du régime général et des régimes complémentaires le cas échéant.
- Vous percevez une pension d'invalidité : joindre votre titre de pension.

→ Vous êtes ancien bénéficiaire d'un agent du MEAE devenu adhérent à titre personnel :

- Conjoint séparé*
- Veuf / Veuve*
- Enfant*

* Uniquement pour ces cas, joindre une copie de votre dernier avis d'imposition.